

# La Bodzelle, un «hôtel trois étoiles» pour les hirondelles



La tour a été installée pour les hirondelles rustiques et de fenêtre, afin de compenser la disparition de leurs nichoirs naturels à la suite de plusieurs travaux de rénovation des bâtiments communaux.

## La Bodzelle, un «hôtel trois étoiles» pour les hirondelles

BOUGY-VILLARS La commune a installé une tour pour les messagères du printemps. Le second acte après l'opération «Adoptez des hirondelles».

En ce mardi après-midi ensoleillé quoiqu'un peu venteux, les hirondelles volaient élégamment au-dessus de la toute nouvelle tour installée à leur intention. Mais aucune d'entre elles n'avait encore opté pour ce nouvel habitat. La commune, en installant une tour à hirondelles dotée de 30 nids, avait pourtant mis tous les atouts de son côté. Clin d'œil au symbole, l'infrastructure a en effet été installée le premier jour du printemps. Selon les recommandations de l'ornithologue Bernard Genton qui a conseillé la commune tout au long du processus, mandaté lui-même par la Direction générale de l'environnement (DGE), un appât a été installé pour attirer les oiseaux. *«La pose du dispositif de diffusion de cris d'appel optimise nos chances d'une colonisation par les hirondelles, même s'il faudra peut-être un peu de patience pour qu'elles adoptent ce nouveau site. Ces oiseaux étant fidèles à leur nid d'année en année, ils sont susceptibles de s'acharner quelque temps sur les anciens sites de nidification avant d'adopter leur nouvel hôtel trois étoiles! Lorsqu'une tour à hirondelles est installée, comme ici, dans le but d'être un [Habitat](#) de compensation, cela finit par fonctionner»*, explique l'ornithologue.

## Bodzérans impliqués

La commune a investi quelque 15 000 francs pour aménager cette tour (elle a été construite par un menuisier pizolan), auxquels s'ajoutent les 3700 francs de la précédente action. Il y a un peu plus d'un an, elle avait lancé l'opération «Adoptez une hirondelle». Quatorze nichoirs artificiels avaient alors été posés sur six maisons, 14 propriétaires ayant répondu favorablement à l'appel.

La commune avait lancé cette opération dans la perspective des travaux de rénovation de plusieurs bâtiments communaux dans lesquels les hirondelles avaient installé plusieurs nichoirs. Ces oiseaux sont une espèce protégée par la loi (lire encadré). Les autorités avaient été alertées par deux citoyennes lors de la rénovation de la Maison Maring. L'une d'entre elles avait écrit à la DGE, qui avait alors mandaté l'ornithologue.

Pour ce second acte, la commune a également fait appel au soutien des citoyens. Les Bodzérans ont fait un don de 2400 francs et un concours a permis de déterminer le nom de la tour. L'hôtel trois étoiles se nomme La Bodzelle. «*J'aimerais vraiment qu'elle soit habitée*», s'exclame, enthousiaste, la municipale [Mary-Claude Liang](#) qui a piloté le projet.

L'initiative est saluée par l'ornithologue fezzolan qui se réjouit «*des judicieuses et généreuses dispositions prises par la Municipalité afin de protéger et de pérenniser les colonies du village.*»

## Oiseaux protégés

Les martinets, les hirondelles et les chauves-souris sont protégés par la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages, par l'ordonnance fédérale sur la protection de la nature, ainsi que par la loi cantonale sur la faune et son règlement d'exécution. Ces dispositions légales interdisent notamment de déranger la nidification de ces animaux, de détériorer leurs sites de nidification ou d'enlever leurs nids.